

**Marché A P**rocédure **A**daptée  
de travaux et services

**AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE**

**Marché de travaux de rénovation et  
maintenance des installations  
communales d'éclairage public et  
sportif  
MAPA 14.17A**

**Organisme qui passe le marché :** Commune d'EGUILLES, Hôtel de Ville, Place Gabriel PAYEUR, 13510 EGUILLES.

**Régime juridique :** Marché A Procédure Adaptée travaux et prestations de services de maintenance, à bons de commandes, avec publicité sur plateforme dématérialisée, régit par le Code des Marchés Publics, pris notamment en ses articles 28, 40 et 77.

Lot unique, la valeur des travaux est majoritaire par rapport aux autres prestations (G3 > G2).

Le montage d'éléments standards industriels démontables ne relève pas des travaux de bâtiment et second œuvre au sens des articles 1792 et suivants du Code Civil (loi n° 78-12 du 4 Janvier 1978) il ne sera pas pratiquée de retenue de garantie au sens de l'article 1779 alinéa 3° du Code Civil et de la Loi n° 71-584 du 16 Juillet 1971, cependant, la garantie décennale et les qualifications professionnelles « bâtiment et travaux publics » « électricité, courants forts – courants faibles et éclairage public » avec l'obligation d'assurance corrélative restent applicables, les garanties apportées devront être justifiées. Le marché est prévu sans retenue de garantie, ni pénalité de retard, la révision des prix interviendra chaque année au 1<sup>er</sup> Janvier pour l'exercice civil à venir.

Les candidats devront également justifier d'une assurance en responsabilité civile « travaux » et dommages aux existants.

**Prestation faisant l'objet de la consultation :** La présente consultation a pour objet l'exploitation, la maintenance, et la rénovation des installations d'éclairage public et sportif situées sur la commune d'Eguilles, par un marché quadriennal à bons de commandes.

Le Marché associe la réalisation d'actions d'amélioration et de rénovation sur le patrimoine d'éclairage public et sportif existant avec l'exploitation et la maintenance du parc, avec une obligation de conseil en matière d'économies d'énergie et actions en faveur du développement durable et de la protection de l'environnement.

Il est précisé que ce marché repose sur la fourniture de composants industriels standards et normalisés existants, construits et distribués en grande série, à choisir et prescrire sur catalogues, dont le candidat devra assurer la cohérence et compatibilité pour n'en assurer le

montage qu'à partir de branchements et raccords prêts à l'emploi, sans procéder à quelque transformation ou adaptation que ce soit, à l'exception de certains percements et ancrages courants.

**Attribution et durée :** Marché à réaliser à compter du Jeudi 1<sup>er</sup> Janvier 2015, attribué après analyse des offres et avis du service des achats ; sur Décision du Maire d'attribution de Marché A Procédure Adaptée portant Ordre de Service à effet immédiat, soumise au contrôle de Légalité du représentant de l'Etat, et prise par application de la délibération générale d'habilitation du Maire par le Conseil Municipal n° 017/2014 du 15 Avril 2014, avec notification au titulaire.

### **Composition du Dossier de Consultation des Entreprises :**

- Le présent Avis d'Appel Public à la Concurrence ;
- Le présent Règlement de Consultation (RC) et ses Annexes ;
- L'Acte d'Engagement (AE) et ses Annexes ;
- Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) ;
- Le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) ses Annexes (Situation de Référence) et les études y afférents ;
- Le Bordereau des Prix Unitaires (BPU) ;
- Le diagnostic des installations d'éclairage public composé des rapports d'inventaire technique et financier et du schéma des rénovations; la base de données des points lumineux et des armoires (format XLS) selon la procédure de téléchargement suivante :
  - o Le rapport, la présentation, les mesures d'éclairage et les cartes sont téléchargeables en suivant le lien:
  - o <https://dl.dropboxusercontent.com/u/132986581/Livrables%20Equilles%20pres-rapport-cartes.zip>
  - o Pour information, la base QGIS complète et les bases de données Excel sont téléchargeables sur :
  - o <https://dl.dropboxusercontent.com/u/132986581/Livrables%20Equilles%20base%20QGIS-bdd%20excel.zip>
  - o Les photos des points lumineux et armoires sur:
  - o <https://dl.dropboxusercontent.com/u/132986581/Livrables%20Equilles%20photos%20PL%26%20ARM.zip>

### **Conditions pour obtenir les documents contractuels :**

Le dossier de consultation est disponible sur demande par fax au 04 42 92 37 63 ou courriels : [dgs@mairie-equilles.fr](mailto:dgs@mairie-equilles.fr) et [elections@mairie-equilles.fr](mailto:elections@mairie-equilles.fr)

Où à retirer à la :

Mairie d'EGUILLES  
Direction Générale des Services 1er Etage  
Place GABRIEL PAYEUR 13510 EGUILLES

(Heures d'ouverture des bureaux : L.M.M.J.V. 8h30 – 12h30 et 13h30 – 17h30 ; fermé le samedi).

**Dématérialisation :** sur le site : [www.achatpublic.com](http://www.achatpublic.com)  
et son support numérique : [www.marchesonline.com](http://www.marchesonline.com).

**Date de mise à la concurrence : Vendredi 14 Novembre 2014**

**Date limite de réception des offres : Vendredi 12 Décembre 2014 à 17 h 00.**

**Réponse des candidats et justificatifs à produire** : par courrier ou par remise d'une offre contre récépissé à l'adresse suivante : Mairie d'EGUILLES, Hôtel de Ville, Place GABRIEL PAYEUR, 13510 EGUILLES, Direction Générale des Services ou par réponse électronique sur le site dématérialisé ci-dessus.

La réponse devra comporter une lettre de candidature et un dossier de présentation technique, commerciale et financière de l'entreprise, avec ses références récentes (moins de 3 ans) et comporter la mention de ses moyens d'interventions humains et en matériel, les concessions de matériels distribués, les qualifications et certificats de formation et capacités obtenus et en état de validité, les normes de qualités en cours, l'organisation du contrôle qualité et du Service Après Vente, et en règle générale tout élément permettant de juger des moyens matériels et humains consacrés au marché et des garanties offertes et restrictions ou exclusions éventuelles.

Il est précisé que l'analyse des offres par le pouvoir adjudicateur privilégiera les justificatifs émanant des tiers à l'entreprise candidate par rapport à ses documents internes commerciaux et à ses éléments purement déclaratifs.

Les pièces du Dossier de Consultation des Entreprises devront être dûment remplis, visées et contresignées avec cachet commercial, à défaut le pouvoir adjudicateur se réserve la faculté de rejeter les dossiers de candidature incomplets ou non-conformes.

La réponse devra comporter une note relative aux garanties techniques apportées (présentation détaillée des matériels proposés et de leur technologie, normes et standards professionnels de référence, avec engagements de performances) garanties contre l'emploi de produits issus de contrefaçons ou de fausses références normatives, et quant – au recyclage des matériels en fin de vie. Les documentations techniques des éléments standards proposés vaudront annexes au Cahier des Clauses Techniques Particulières, le pouvoir adjudicateur se réserve la faculté de tenir compte, dans sa notation technique, sous réserve de capacité à les mesurer, des performances et possibilités offertes par les matériels et systèmes proposés, allant au-delà du Dossier de Consultation des Entreprises, y compris en termes d'options qui présenteraient un bilan « coût – avantage » plus favorable.

Les offres et signatures électroniques seront acceptées, le candidat retenu devra justifier de la régularité de sa situation juridique et au regard des conditions d'accès aux marchés publics, fiscale, sociale et en matière d'assurance en responsabilité civile (justificatifs visés par les articles 44 à 46 C.M.P.)

Une attestation sur l'honneur avec le dossier de candidature sera acceptée sous réserve ultérieure des justificatifs réglementaires.

**Délai d'exécution** : 4 ans, à compter du Jeudi 1er Janvier 2015 ;

**Fin du marché** : Lundi 31 Décembre 2018.

**Délai de validité des offres avant attribution du marché** : 120 jours.

**Critères utilisés lors de l'attribution du marché** : au candidat mieux - disant selon les critères

de jugement des offres détaillés dans le Règlement de Consultation :

**Renseignements administratifs et techniques** :

Jan ROUZEAU, D.G.S. téléphone 04.42.92.63.06 ;

fax : 04.42.92.37.63

Secrétariat de la Direction Générale :

Magali LOMBARD 04.42.92.52.63.

**Critères de jugement des offres** : 2 critères pondérés

- Performance technique : 50 % selon 5 sous critères détaillés dans le R.C.
- Prix : selon total du bordereau de prix : 50 % selon une notation de 0 à 20 en fonction des écarts transformés en notes, entre moins et plus – disant parmi les candidats retenus, détaillées dans le R.C.

**Pouvoir adjudicateur** : Monsieur le Maire d'EGUILLES

EGUILLES, le 14 Novembre 2014